

## ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL LA LICORNE – SITE DE SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS – 3/12 ANS

### INFORMATIONS FAMILLES HIVER 2025

Directrice	<b>Justine VIOLETTE</b> justine.violette@bievre-isere.com	<b>06.99.04.23.87</b> lalicorne@bievre-isere.com
Guichet unique	<b>04.74.20.88.71</b> enfance.jeunesse@bievre-isere.com	
Adresses des sites	<b>ECOLE MATERNELLE « LES CASTORS », 2 rue Pierre de Coubertin (3-5 ans)</b> <b>LA LICORNE, 10 Avenue Marathon (6-12 ans)</b>  <b>38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS</b>	





#### Horaires :

Arrivée le matin de **8h00 à 9h00** (Possibilité de péri-loisirs de 7h30 à 8h00 sur **inscription préalable**)  
Départ du soir entre **17h00 et 18h00** (Possibilité de péri-loisirs de 18h00 à 18h30 sur **inscription préalable**)

#### Informations générales pour la période :

- **Pour tous** : prévoir une tenue adaptée et adéquate pour les activités quotidiennes et le temps (baskets / tenue de sport, affaires de pluie) ainsi qu'un **sac à dos** contenant une gourde / des vêtements de rechange (**merci de marquer les affaires aux nom et prénom de l'enfant**).
- Les **accueils du matin et du soir** pour tous les groupes se font au 10 avenue Marathon (La Licorne).
- Les enfants âgés de 3-5 ans descendront à l'école maternelle des Castors à 9h et passeront toute la journée là-bas.
- **Pour les - de 6 ans** : fournir pour les enfants faisant la sieste le nécessaire (draps / coussin / doudou / couverture) (**merci de marquer les affaires ET le sac aux nom et prénom de l'enfant**).
- Les activités, sorties ou interventions sont susceptibles d'être annulées ou modifiées.

Informations spécifiques pour les semaines :

	Thème	Infos pratiques
Semaine 1 du 24 au 28 février 2025	 <p><b>Moi et le monde</b> Le monde est vaste et rempli de choses extraordinaires à découvrir.</p> <p>Deviens explorateur et pars à la découverte du monde et de ses richesses.</p>	<p><b>5-12 ans :</b> Mardi 25 février : atelier peinture sur galets autour du dessin tribal</p> <p><b>Pour tous :</b> Mercredi 26 février : fabrication d'instruments de musique Food truck (Guillaud)</p> <p><b>3/6 ans :</b>  Jeudi 27 février : Rando nature pars à la découverte de la forêt enchantée</p> <p><b>7/12 ans :</b>  Jeudi 27 février : rando balade des quatre vents rencontre entre art et nature (Vatilleu)</p>
Semaine 2 du 03 au 07 mars 2025		<p><b>Pour tous:</b> Mardi 4 mars : aux couleurs et au rythme du carnaval Défilé déguisé dans les rues</p> <p><b>10-12 ans :</b> préparation de bugnes <b>7/9 ans :</b> préparation de crêpes</p> <p><b>3-6 ans :</b> Jeudi 6 mars : Spectacle interactif Kim et Nina un voyage pour se comprendre</p> <p><b>7/12 ans</b> Jeudi 6 mars : initiation danse Capoeira avec BAMBAKAPERA</p> <p><b>10-12 ans :</b> Mercredi 5 et jeudi 6 mars : création de tables de jeux avec Eric Gandit Les Animalices</p>

En fonction des contraintes, Bièvre Isère communauté peut modifier le programme.

**SORTIE EN BUS** 

L'aventure avec un sac à dos, des baskets et une gourde c'est vraiment mieux...



## ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL LA LICORNE – SITE DE SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS – 3/12 ANS

### FICHE D'INSCRIPTION HIVER 2025

NOM :	PRENOM :
AGE :	TEL D'URGENCE :

		<i>Péri-loisirs MATIN 7h30-8h</i>	<i>Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)</i>	<i>Péri-loisirs SOIR 18h-18h30</i>
<b>Semaine 1 du 24 au 28 février</b>	<i>Lundi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Mardi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Mercredi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Jeudi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Vendredi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		<i>Péri-loisirs MATIN 7h30-8h</i>	<i>Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)</i>	<i>Péri-loisirs SOIR 18h-18h30</i>
<b>Semaine 2 du 03 au 07 mars</b>	<i>Lundi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Mardi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Mercredi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Jeudi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Vendredi</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Pour des raisons météorologiques ou d'annulation des prestataires le programme peut être modifié.  
Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (voir le règlement de fonctionnement).*

## Tarifs

En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué, aucun remboursement ne sera effectué.

<b>TARIFS accueils de loisirs extrascolaires 3-12 ans</b>		
<b>Quotient familial en cours</b>	<b>A la journée</b>	<b>Péri-loisirs demi-heure</b>
0-300	6,80 €	0,50 €
301-500	7,90 €	0,50 €
501-700	9,00 €	0,50 €
701-800	10,10 €	0,60 €
801-1000	11,80 €	0,60 €
1001-1300	13,50 €	0,60 €
1301-1600	15,20 €	0,60 €
1601-1900	16,40 €	0,70 €
1901-2200	17,50 €	0,70 €
2201 et plus	18,60 €	0,70 €

**Impayés** : Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.

Je soussigné (e),....., responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

**Date :**

**Signature du responsable légal :**

*La Caisse d'allocations familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.*

*Les informations recueillies par le biais de cette fiche d'inscription sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte les demandes d'inscription à l'accueil de loisirs. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.*

*Les données peuvent être conservées jusqu'à 10 ans conformément aux archives départementales sur support papier et numérique et sont transmises seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté et à la CAF uniquement en cas de contrôle.*

*Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique.*

*Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : [rgpd@bievre-isere.com](mailto:rgpd@bievre-isere.com).*